TALMONT SAINT-HILAIRE
l'esprit large

MÉMO

Services péri et extra scolaires

Tarifs 2022

L'inscription aux services périscolaires et extrascolaires est OBLIGATOIRE avant toute fréquentation.

Pour inscrire votre ou vos enfants, vous devez retourner le DOSSIER D'INSCRIPTION (sur demande en mairie, à l'accueil de loisirs ou en téléchargement sur le site internet de la Ville) complété, signé et y joindre les pièces suivantes : copie des vaccins et attestation d'assurance scolaire et extrascolaire.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le service de restauration se déroule dans l'enceinte des écoles excepté pour l'école Émilien Charrier, un déplacement en navette est organisé sur le site du Payré.

RÉSERVATIONS

› A l'année (gestion directe par le service)
› Occasionnelles : via le Portail Famille au minimum 3 jours avant auprès du restaurant scolaire

› Absences à signaler sous réserve de facturation

TARIFS
› Repas régulier : 3,17 €
› Repas occasionnel : 3,59 €
› Repas sans réservation : 4,23 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le matin à partir de 7h30
Le soir jusqu'à 18h30

› GROUPE SCOLAIRE DU PAYRÉ : dans le modulaire rue de la Potence (02 51 20 72 93)

› ÉCOLE SAINT PIERRE : salle de restauration (06 34 50 64 95)

› ÉCOLES ÉMILIEN CHARRIER ET NOTRE DAME DE BOURGENAY : accueil de loisirs des Oyats (02 51 21 07 12)

RÉSERVATIONS

› Via le Portail Famille
› Par mail › Par téléphone

TARIF au quart d'heure selon votre quotient familial
0-900 › 0,54 €
901 et plus ou QF inconnu › 0,59 €
Tout quart d'heure entamé est dû.

ACCUEIL DE LOISIRS DES OYATS

283, avenue Notre Dame à Bourgenay

Ouvert les mercredis :
› de 9h à 17h30 pour l'inscription à la journée.
› de 9h à 14h pour l'inscription le matin avec repas.
› de 11h45 à 17h30 pour l'inscription de l'après-midi avec repas.

Ouvert pendant les vacances :
› de 9h à 17h30 (inscription à la journée uniquement)
La structure est fermée durant les vacances de Noël.

Une garderie (péricentre) payante fonctionne le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h30 à 18h30.

RÉSERVATIONS

› Via le Portail Famille
› Par mail
Vous avez jusqu'au dimanche pour réserver le mercredi de la semaine suivante et jusqu'à 5 jours avant le début des vacances scolaires pour réserver les journées de présence.

› Absences à signaler sous réserve de facturation

Le Portail Famille, un espace interactif personnalisé et sécurisé

Accessible via le site internet de la Ville www.talmont-saint-hilaire.fr le Portail Famille vous permet :

› DE GÉRER L'UTILISATION DES DIFFÉRENTS SERVICES COMMUNAUX 24h/24 et 7j/7 (réservation, vérification ou annulation dans le respect des délais),

› DE VISUALISER ET TÉLÉCHARGER VOS FACTURES,

› D'ÊTRE INFORMÉ sur les dates d'inscription des services, programmes de l'accueil de loisirs.

Les tarifs selon votre quotient familial

QUOTIENT FAMILIAL	MERCREDIS		VACANCES SCOLAIRES	
	1/2 journée	Journée	Journée	Semaine 5 jours
0-500	5,32 €	7,58 €	7,58 €	33,89 €
501-700	6,81 €	9,83 €	9,83 €	44,28 €
701-900	8,19 €	12,03 €	12,03 €	54,16 €
901 et plus	8,80 €	13,11 €	13,11 €	59,33 €
Quotient familial inconnu	11,11 €	16,74 €	16,74 €	75,35 €
Hors commune	12,55 €	18,89 €	18,89 €	84,78€

TARIFS PÉRICENTRE

À partir de 7h30 jusqu'à 9h :
0-500 › 0,96 €
501 et plus, QF inconnu ou hors commune › 1,05 €

À partir de 17h30 jusqu'à 18h30 :
0-500 › 0,96 €
501 et plus, QF inconnu ou hors commune › 1,05 €

Modalités de paiement

1 FACTURE UNIQUE

Règlements supérieurs à 15 € :

› Par chèque (à l'ordre du Trésor public) ou espèces à adresser à la Trésorerie Côte de Lumière au 155, avenue Georges Clémenceau, Château d'Olonne, 85180 Les Sables d'Olonne

› Par prélèvement automatique ou par carte bancaire en ligne via www.payfip.gouv.fr

Règlements inférieurs à 15 € par chèque (à l'ordre de Régie périscolaire) à adresser en mairie ou à l'accueil de loisirs des Oyats

Règlements par chèques ANCV ou tickets CESU pour l'accueil de loisirs des Oyats et le périscolaire à adresser en mairie ou à l'accueil de loisirs des Oyats, accompagnés du règlement du restaurant scolaire par chèque ou espèces.

CONTACTS

Accueil périscolaire et accueil de loisirs des Oyats

✆ 02 51 21 07 12
✉ centre-des-oyats@talmontsainthilaire.fr

Restaurant scolaire

✆ 02 51 90 64 26
✉ restaurantscolaire@talmontsainthilaire.fr

Transport scolaire - Affaires scolaires

Le Transport Scolaire est organisé sur le territoire sur délégation de compétence de la Région des Pays de Loire. Ce service de ramassage scolaire est destiné aux élèves du groupe scolaire du Payré et de l'école Saint Pierre.

✆ 02 51 21 07 12
✉ affaires.scolaires@talmontsainthilaire.fr

VENDÉE LE DÉPARTEMENT
ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de la Vendée
L'essentiel et plus encore msa santé famille retraite services